

## COMMUNE DE FLÉRON

### URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf: PU/2023/162A / CL / 20231027

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame GEERTS - BUGGEA, domiciliés Rue François Lapierre 9 à 4620 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue François Lapierre 9 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section A n° 438 C 2.

Le projet consiste en **la construction d'un garage + la démolition d'un auvent et la création d'une terrasse couverte + la régularisation de la transformation et l'extension de l'habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

**( P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°2 - Noyau Urbain - Aire en appui au centre urbain; S.D.C.: I.B.1 - Noyau urbain - zone en appui au centre urbain - habitat) et s'écarte du G.C.U. pour :**

- Implantation du garage non conforme (sans emplacement de parking devant celui-ci sur la parcelle).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : [urbanisme@fleron.be](mailto:urbanisme@fleron.be), dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

**La date d'affichage de l'annonce est le 31/10/2023.**

**Les réclamations écrites sont à envoyer du 06/11/2023 au 22/11/2023 à 11 heures (clôture) au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete\\_urbanisme@fleron.be](mailto:enquete_urbanisme@fleron.be)

Fléron, le

27 OCT. 2023

La Directrice générale,

I. BERTHOLET



Le Bourgmestre,

Th. ANCION

